



# Saint-Julien Vous Parle

## BULLETIN MUNICIPAL



### MUNICIPALITÉ DE SAINT-JULIEN

#### AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Aux personnes et organismes intéressés,

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le règlement de concordance numéro 353 amendant le règlement de zonage numéro 243 est entré en vigueur le 15 octobre 2015 suite à l'émission du certificat de conformité émis par la secrétaire-trésorière de la MRC des Appalaches.

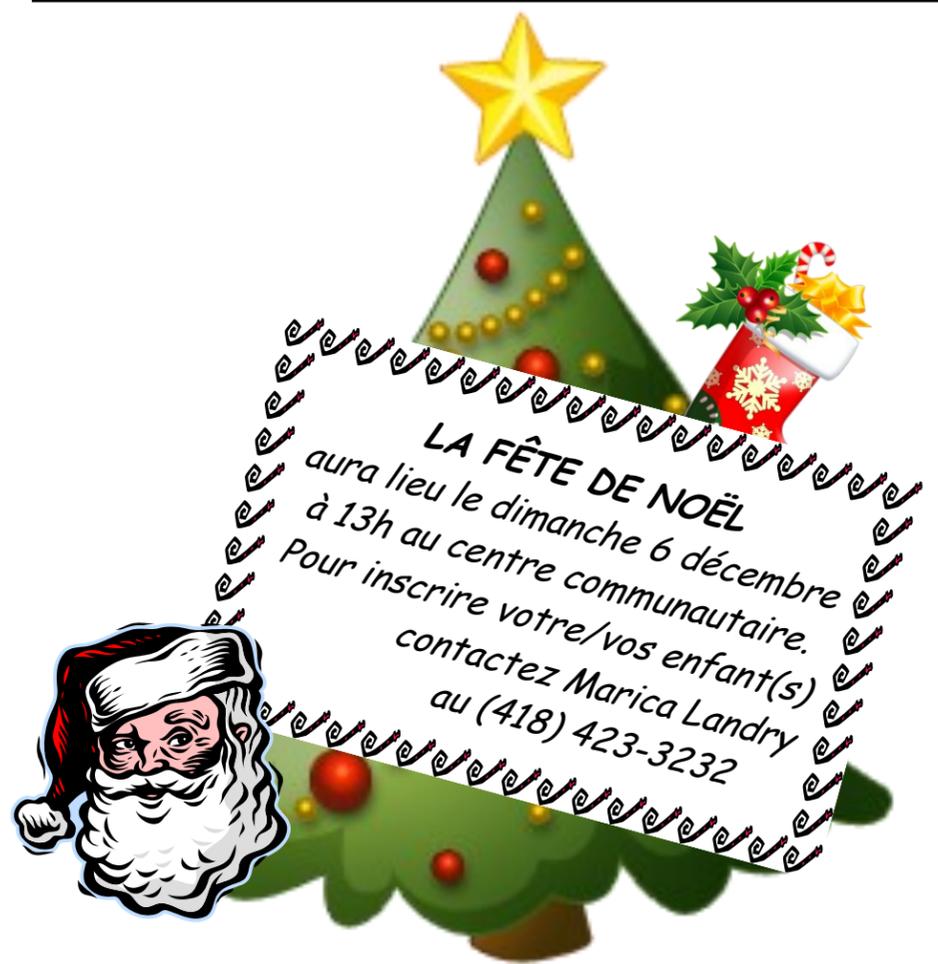
Une copie du règlement de concordance numéro 353 est disponible pour consultation au bureau municipal, 787, Chemin de Saint-Julien, Saint-Julien, le mardi de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures à 16 heures 30 et le jeudi de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures à 16 heures 30.

Donné à Saint-Julien, ce 19 octobre 2015

Julie St-Laurent  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

### DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES TRIMESTRIEL

Conformément à l'article 176.4 du Code Municipal du Québec, la directrice générale/secrétaire-trésorière dépose les états financiers cumulatifs datés du 30 septembre 2015. Chacun des élus présents reçoit son exemplaire.



**OYEZ ! OYEZ ! OYEZ !**

**INVITATION À TOUTE LA POPULATION  
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JULIEN  
À LA PRÉSENTATION DU BUDGET 2016  
LE 14 DÉCEMBRE 2015 À 20H  
AU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

**ENSEMBLE VERS 2016 !**

**DONNEZ**



**SANS FAIM !**

### GUIGNOLÉE 2015

M. Gaston Boutin, Mmes Yvette Gagné et Claudette Bergeron se présenteront chez-vous. Ils débiteront lundi le 7 décembre pour terminer samedi le 12 décembre. Ils feront la cueillette de vos dons en aliments non périssables et aussi en argent pour compléter les paniers à la dernière minute. Vous pouvez aussi donner des gâteries. *Soyez généreux!*

## DISCOURS DU MAIRE 2015

### CHERS CONTRIBUABLES,

Conformément aux dispositions de l'article 955 du code municipal, voici un bref rapport sur la situation financière de la municipalité. Ce rapport est accompagné des listes exigées par le même article et concerne les dépenses de plus de 25 000\$ effectuées par la municipalité et ce, depuis le dernier rapport sur la situation financière.

### 1. ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2014

Les états financiers établis au 31 décembre 2014 démontrent les résultats suivants :

Total des revenus de 2014 .....	631 589 \$
Total des dépenses de 2014 .....	<u>710 170 \$</u>
Excédent (déficit) de l'exercice .....	-78 581 \$
Solde au 31 décembre 2013 .....	106 445 \$
Déficit de l'exercice .....	<u>-78 581 \$</u>
Solde au 31 décembre 2014 .....	27 864 \$

### 2. LE RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

La vérification fut effectuée par la firme RDL Lamontagne Proulx Inc. À leur avis, ces états financiers représentent fidèlement les résultats des opérations de la municipalité pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2014 ainsi que la situation financière selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

### 3. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES DU PRÉSENT EXERCICE

Pour l'année 2015, la municipalité dispose d'un budget de 655 068\$. Les derniers rapports et estimations nous permettent de croire que les prévisions budgétaires déposées en décembre dernier seront respectées.

### 4. TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2015

	Maire	Conseiller
Rémunération	4 770 \$	1 590 \$
Allocation de dépenses	2 385 \$	795 \$
Total	<u>7 155 \$</u>	<u>2 385 \$</u>

### 5. PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2015

- Embauche d'un nouveau directeur général
- Remplacement d'un équipement municipal (niveleuse) 20 000\$
- Signature d'une entente pour réouverture de la partie fermée du Chemin Lehoux dans le cadre du développement domiciliaire à Saint-Julien;
- Révision de demande pour dédommagement au Ministère de la Sécurité publique en lien avec les dommages du printemps 2014 et ajustement au montant de 65 911,42\$;
- Réalisation et obtention d'un complément de demande de dédommagement à la sécurité civile pour 13 ponceaux en lien avec les dommages du printemps 2014
- Remplacement des 13 ponceaux de traverse en lien avec les dommages du printemps 2014: 206 000\$
- Remplacement d'un ponceau de la Route Centrale 59 757,04\$
- Remplacement d'un ponceau Chemin Lehoux 38 229,19\$;
- Remplacement d'un ponceau coin 2<sup>e</sup> Rang Est et Chemin Saint-Julien 24 677,77\$;
- Dépôt de demande pour le programme AIRRL pour travaux 3<sup>e</sup> Rang Ouest et Grande Ligne;
- Travaux d'urgences 3 Rang Est et Ouest;
- Pavage de divers tronçons du réseau municipal;
- Demande et acceptation d'inclusion au plan du programme PIRRL pour auscultation et inspection du Chemin Gosford dans le but de connaître son état pour une éventuelle réfection;
- Établissement d'une entente pour journée de glisse gratuite au Mont Adstock pour les résidents de Saint-Julien;
- Adhésion et collaboration de la municipalité à l'établissement du chemin St Rémi 1149,75\$
- Participation au chemin des artisans en tant que village d'honneur 716,54\$

### 6. PRINCIPAUX PROJETS POUR L'ANNÉE 2016

- Poursuivre l'entretien et l'amélioration du réseau routier
- Améliorer l'isolation du sous-sol du bureau municipal
- Élaboration d'un programme d'accès à la propriété
- Promouvoir et participer au développement domiciliaire
- Réactivation du suivi pour application du programme Q-2, R, 22

### 7. ORIENTATION DU PROCHAIN BUDGET

Les membres du conseil de la municipalité de Saint-Julien s'affairent présentement à préparer le budget 2016 et son adoption est prévue lors d'une séance extraordinaire du conseil qui se tiendra le 14 décembre 2015 à 20h au centre communautaire. Les objectifs visés dans la préparation du budget 2016 seront élaborés et adoptés en fonction des orientations et des priorités d'action et qui sont entre autres :

- assurer une saine gestion des deniers publics,
- maintenir les services publics au meilleur coût,
- continuer à améliorer la qualité de vie et le mieux-être de la population.

### 8. CONCLUSION

Comme vous pouvez le constater, nos états financiers reflètent une saine gestion. Veuillez croire que tous nos efforts portent vers le mieux-être de tous nos contribuables. Je vous rappelle que vos critiques positives et suggestions seront toujours prises en considération.

*M. Serge Caliberté, maire.*



## NOUVEAU SERVICE À SAINT-JULIEN

Le cercle de Fermières de St-Julien est fière de vous annoncer qu'il procèdera à la récupération de vos cartouches d'imprimantes.

Un bac est mis à votre disposition à l'entrée de la bibliothèque. Si vous ne pouvez vous présenter sur les heures d'ouvertures soit : les jeudis entre 19h00 et 21h00 ou les dimanches entre 10h00 et 12h00, nous vous invitons à les laisser dans le corridor d'entrée du centre communautaire dans un sac identifié "Mira".

Les cartouches à jet d'encre et laser sont acceptés et seront remises à la Fondation Mira.

Depuis 2011, c'est huit chiens qui ont été remis grâce au partenariat des quelques 300 cercles qui s'impliquent pour la cause.



Saviez-vous que chaque chien coûte 30 000\$ à former et qu'ils sont remis gratuitement à une personne dans le besoin et ce, grâce à vos cartouches.

**FAIRE UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT,**



Merci!

## Encan des âmes

Le comité de gestion de la communauté St-Julien, remercie toutes les personnes qui ont donné des objets, conserves, gâteaux et tartes pour l'encan des âmes 2015.

Un grand merci à tous ceux qui les ont achetés ce qui a rapporté la somme de 3,118.10\$

Merci aussi à Mrs. Jules Grimard, encanteur, Gilles Marcoux, Gilles Gouin, Richard McKaig Gaston Boutin et Mme. Claire Marcoux pour leur aide si précieuse.

Le comité de gestion : Yvan Blais président, Agathe Lemay marguillère, Géraldine Gouin, Nicole Ramsay, Richard McKaig et Claudette Bergeron

Merci beaucoup.  
Claudette Bergeron



## Votre véhicule a besoin d'antidérapants? C'est permis, mais pas n'importe quand!

La période de froid, de glace et de neige approche à grands pas. Assurément, vous avez l'intention d'être prévoyants pour ne pas dérapier et risquer des blessures graves. Vous voulez donc munir vos pneus de chaînes ou de crampons. La Sûreté du Québec vous recommande de lire ce qui suit pour respecter les normes du *Code de la sécurité routière*.

Les crampons et les chaînes sur les pneus sont permis mais ne peuvent être utilisés n'importe quand et sur n'importe quel véhicule. Le *Code de la sécurité routière* régit l'utilisation des antidérapants sur les pneus de certains véhicules routiers.

### Les crampons :

L'utilisation de crampons est autorisée **du 15 octobre au 1<sup>er</sup> mai**, sur les pneus de tout véhicule de commerce dont la masse totale en charge n'excède pas 3 000 kg, ainsi que sur les pneus de tout véhicule de promenade et de tout taxi à la condition que le véhicule soit muni de pneus à crampons aux deux extrémités des essieux et, s'il est muni de pneus à crampons sur les roues de l'essieu avant, qu'il le soit aussi sur les roues de l'essieu arrière, même s'il s'agit d'un véhicule à traction avant.

### Les chaînes :

L'utilisation de chaînes est aussi autorisée **du 15 octobre au 1<sup>er</sup> mai**, sur les pneus de tout véhicule d'urgence, tracteur de ferme ou autre véhicule routier utilisé l'hiver pour l'entretien et le déneigement des chemins publics.

Toute personne qui ne respecte pas ce règlement est passible d'une amende minimale de 60 \$ plus les frais.

### Pneus d'Hiver :

Au cours de la période du **15 décembre au 15 mars**, le propriétaire d'un véhicule de promenade immatriculé au Québec ne peut mettre en circulation ce véhicule, à moins qu'il ne soit muni de pneus conçus spécifiquement pour la conduite hivernale. On reconnaît les pneus par ce logo qui est sur les pneus :



**Amende de 200\$ plus les frais**

TROUVEZ NOUS  
SUR LE WEB:  
WWW.ST-JULIEN.CA

**BUREAU MUNICIPAL**  
LE MARDI ET LE JEUDI  
DE 9H À 12H ET DE 13H À 16H30

787, chemin de Saint-Julien  
Saint-Julien QC G0N 1B0  
Téléphone : 418-423-4295  
Télécopie : 418-423-2384

Messagerie : [municipalite@st-julien.ca](mailto:municipalite@st-julien.ca)  
Julie St-Laurent, dir-gén. /sec.-trés.

## PERMIS

Alexandre Proulx, Inspecteur municipal  
Courriel : [inspecteurbatiment@st-julien.ca](mailto:inspecteurbatiment@st-julien.ca)  
Téléphone : 418-423-4295  
Demande de permis en ligne sur notre site internet  
sous l'onglet "Services en ligne".

## VOIRIE / MÉSENTENTES / CHIENS

Éric Faucher, officier municipal  
Téléphone : 418 332-5686  
[inspecteurvoirie@st-julien.ca](mailto:inspecteurvoirie@st-julien.ca)

La municipalité offre ses plus sincères  
condoléances aux familles éprouvées pour  
la perte d'un être cher.



Au C.H.U.S., le 15 octobre 2015, est décédé  
Monsieur Marcel Gouin à l'âge de 70 ans,  
fils de feu Léopold Gouin et de Madame  
Marie-Claire Garon et conjoint de Madame  
Diane Houde, demeurant à St-Joseph-de-  
Coleraine. Outre sa conjointe, Madame  
Diane Houde, Monsieur Marcel Gouin  
laisse dans le deuil les 4 enfants de celle-ci :

Franciska Beaulieu (Michaël), Michaël Beaulieu  
(Stéphanie), Mynella Beaulieu (Patrick) et Isabelle Beau-  
lieu. Il laisse également dans le deuil son frère et ses sœurs :  
Laurent Gouin (Dyane), Marie-Josée Gouin (Benoît) et Syl-  
vie Gouin. Il laisse aussi dans le deuil ses beaux-frères et  
belles-sœurs de la famille Houde ainsi que son neveu et sa  
nièce : Michel Gouin et Marie-Ève Gouin; ses cousins, cou-  
sines et autres parents et amis(es).

## À Vendre

- 1- 1 table de cuisine de 36" en bois avec 2  
panneaux qui donnent une possibilité de 6' de  
longueur.
- 2- 2 pneus d'hiver #175/65/14
- 3- 4 pneus d'hiver sur roues #185/70/14

Pour toute information supplémentaire, veuillez  
contacter Marie-France Brouillette au 418-423-  
7794

## LES SALLES

Vous cherchez une salle pour un  
événement spécial? Les salles du centre  
communautaire de Saint-Julien vous  
offrent la solution parfaite et à un prix  
abordable. La grande salle se loue à 150\$  
et la petite à 100\$.

(Établissement non détenteur d'un permis d'alcool)

## DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque nationale du Canada, 2004  
Bibliothèque nationale du Québec, 2004  
ISSN 1712-5502

## HORAIRE DU CACI

Jeu. 19h à 21h  
Dim. 10h à 12h

Responsable du CACI:  
Yannick Gouin  
Tel. 418-423-7474  
Courriel: [caci@st-julien.ca](mailto:caci@st-julien.ca)

## HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Jeu. 19h à 21h  
Dim. 10h à 12h

Responsable de la Bibliothèque :  
Michel Tremblay  
Tél. 418-423-7474  
Courriel: [bibliotheque@st-julien.ca](mailto:bibliotheque@st-julien.ca)

Prochaine parution : décembre 2015

## Annonces classées

**Ne pas oublier que si vous désirez passer une annonce, vous  
devez nous l'envoyer avant le 10e jour du mois. Que ce soit une  
annonce pour votre commerce ou tout autre type d'annonce,  
vous devez l'envoyer par courriel à :**

**[municipalite@st-julien.ca](mailto:municipalite@st-julien.ca)**

## Sondage/concours

Nous sommes deux étudiants du CÉGEP de Victoriaville dans le programme de gestion d'une entreprise agricole. Dans le cadre de notre cours de mise en marché, nous réalisons un court sondage visant à connaître votre intérêt pour les légumes biologiques. Pour participer à ce court sondage, rendez-vous sur le site de St-Julien ([www.st-julien.ca](http://www.st-julien.ca)) dans la section nouvelles. Repérez le lien vers le sondage.

Pour vous remercier de votre participation, nous ferons tirer un emballage cadeau d'une valeur de 30\$ de produits d'érable parmi les participantEs.

La date limite pour participer au concours est le **mercredi 25 novembre**.

Merci de contribuer à la réalisation de nos travaux!

Jean-Bastien Gouin et Alexandra Bélanger

CÉGEP DE  
VICTORAVILLE

Érablière  
Christian Gouin  
& Johane Goulet

